



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2025

---

### Ordre du jour :

- Adoption CFU 2024
- Affectation du résultat 2024
- Changement de la dénomination de l'allée Abbé Pierre
- Modification simplifiée du PLUi : avis
- Signature contrat de travail
- Questions diverses et informations

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 mars 2025 à 18 H.30 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Etaient présents : Messieurs DESCOURAUX, PINIER, Madame BLAIN, Messieurs PRIME, ROBIN, PASCAUD, ROUX et GAYRAUD, Mesdames BUCHARD, PETIOT et LARIGAUDERIE et LONGEAU

Absente excusée : Madame LANCEREAU a donné pouvoir à Madame BLAIN

Absent : Monsieur MOREAU

Madame LARIGAUDERIE est désignée secrétaire de séance.

N'ayant aucune remarque sur le procès-verbal de la séance du 29/01/2025, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

### **2025-02-02 : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

Monsieur le Maire ne participe pas à ce point. Monsieur Pinier prend la présidence de la séance.

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents et que la procédure entièrement dématérialisée permet des contrôles entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable et au vu des éléments présentés, le compte financier Unique 2024 est adopté à l'unanimité.

### **2025-02-03 : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024 : BUDGET PRINCIPAL**

Vu le Compte Financier Unique 2024 présenté et adopté lors de cette séance et les résultats de clôture de la section de fonctionnement excédentaires et ceux de la section d'investissement déficitaires, il est décidé l'affectation des résultats comme suit :

- Couverture d'autofinancement (compte 1068) : 143.701,86 €
- Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (compte 002) : 185.586,15 €

### **2025-02-01 : DÉNOMINATION ET CHANGEMENT DU NOM D'UNE VOIE EXISTANTE : ALLÉE ABBÉ PIERRE**

Vu les récentes révélations des accusations portées à l'encontre de l'abbé Pierre et la sollicitation de la communauté Emmaüs Indre de rebaptiser la rue portant son nom sur le

territoire de la commune, le conseil municipal décide du changement de nom de rue « allée Abbé Pierre » en « allée de la Solidarité ».

### **2025-02-06 : AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉ N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CHATEAUROUX MÉTROPOLE**

Le PLUi approuvé par délibération du conseil communautaire le 13/02/2020 a été modifié une 1<sup>ère</sup> fois en 2021 suite à des précisions, des erreurs matérielles à rectifier et autres rectifications à apporter au règlement et annexes.

Une nouvelle modification a été prescrite en novembre 2024, pour laquelle les communes membres doivent donner leur avis.

Décision du conseil : avis favorable

### **2025-02-07 : AGENT DES ESPACES VERTS : SIGNATURE D'UN CONTRAT**

La commune est en cours de recrutement d'un agent des espaces verts. Le contrat de l'agent actuellement en poste se termine le 03/04/2025. Il convient d'autoriser la prolongation de ce contrat jusqu'à la date de prise en fonction de l'agent embauché.

Décision du conseil : avis favorable

### **2025-02-04 : CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS CVL/COMMUNE D'ETRECHET – PASSAGE DE LIGNE – ECVL 428**

La société ENEDIS a régularisé avec la commune une convention de servitude sous seing privé relative à l'implantation d'une ligne électrique sur une parcelle communale cadastrée ZA 13 (Les Menas).

La commune doit autoriser ENEDIS à publier l'acte de servitude conformément aux termes de la convention signée.

Décision du conseil : accord

### **2025-02-05 : BUDGET PRINCIPAL – AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER UNE DÉPENSE D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025 : RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION**

Par délibération n°2025-01-02 en date du 29/01/2025, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater une dépense équivalente au quart des ressources inscrites au budget primitif 2024 soit 24.100 €.

Le montant étant erroné, les services de la Préfecture par courrier du 21/02/2025 demande aux membres du conseil de retirer la délibération.

Décision du conseil : accord

### **QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS**

- Carte scolaire : l'école élémentaire va probablement perdre une classe à la rentrée prochaine. Cela va impacter les tâches des agents qui travaillent au groupe scolaire. De plus un des agents de la structure devrait faire valoir ses droits à la retraite durant l'année scolaire prochaine. Les agentes concernées vont être rencontrées sur ces sujets.
- Déchetterie : ouverture de la déchetterie de la commune le lundi 5 mai.
- Totem maison de santé : afin de matérialiser au mieux la maison de santé, 2 modèles de Totem sont présentés aux élus. Le choix est fait sur la 1<sup>ère</sup> proposition, plus claire et avec une écriture horizontale. Coût : 1.425,32 € TTC

- Les travaux de peinture de la cuisine de la salle des fêtes sont terminés, plusieurs étagères vont être installées.
- Les bornes de recharges électriques vont être changées courant de l'année.
- Travaux sur l'agglomération : des travaux sur le pont de Bitray vont être réalisés en avril ou début mai ce qui empêchera tout passage dans ce secteur.
- Maison de retraite : animation offerte par la municipalité le mardi 25 mars vers 14H.30

La séance est levée à 19 H.20

DESCOURAUX Marc, Maire

LARIGAUDERIE Simone secrétaire de séance